



Université
Sorbonne
Paris Nord

MASTER SCIENCE POLITIQUE

PARCOURS **Politiques Publiques
et Territoires**

FORMATION
INITIALE

Étudier
à **USPN**

www.univ-paris13.fr/dsps #USPN

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :
CAMPUS CONDORCET | **ASPC - ALLIANCE SORBONNE PARIS CITÉ**
PARIS - AUBERVILLIERS

UFR **DSPS**

Droit,
Sciences
politiques
et sociales

OBJECTIFS

Le parcours Politiques Publiques et Territoires est conçu pour répondre au besoin de compétences spécifiques apparu avec le décloisonnement des secteurs de l'action publique et l'introduction de nouvelles pratiques.

D'une part, des dispositifs articulant différents échelons territoriaux et administratifs privilégient désormais la contractualisation, le partenariat, la concertation. D'autre part, l'institutionnalisation de procédures de conduite de projet, d'évaluation et de participation dont on attend des effets positifs à la fois en terme d'acceptabilité (mise en œuvre facilitée) et de qualité (amélioration de l'efficacité) de l'action publique, nécessitent que les futurs professionnels aient reçu une formation adéquate.

COMPÉTENCES VISÉES

- **Le parcours de formation Politiques Publiques et Territoires** dote les étudiants d'outils théoriques, méthodologiques et pratiques indispensables pour intervenir, en tant que praticien, dans la conception, la mise en œuvre, l'accompagnement et l'évaluation de programmes d'action publique, de dispositifs de concertation ou de débat public, aux niveaux local, national, européen, international.
- **Il maîtrise également des techniques de conduite de projet et d'évaluation.**
- **Il est apte au travail en équipe et en partenariat.**
- **Il a été sensibilisé aux questions déontologiques des métiers de conseil.**
- **Grâce au stage obligatoire d'une durée minimum de 3 mois**, dans la deuxième année de sa formation, il a été confronté en vraie grandeur aux réalités professionnelles.
- **Le titulaire du Master Politiques Publiques et Territoires** connaît les problématiques spécifiques de plusieurs secteurs de l'intervention publique (ville, transport, lutte contre l'exclusion et les discriminations).

POURSUITE D'ÉTUDES / INSERTION PROFESSIONNELLE (MÉTIERS VISÉS)

Le parcours Politiques Publiques et Territoires est un Master dit indifférencié car il propose à la fois :

- une formation à la recherche et prépare à une éventuelle poursuite d'études en 3^{ème} cycle universitaire (Doctorat de Sociologie ou de Sciences Politiques) ;
- une formation débouchant directement sur une insertion professionnelle.

Les contacts avec les conférenciers et les intervenants mais aussi les relations entretenues avec les professionnels sur les lieux de stage aideront les étudiants à déterminer le type d'emplois auxquels ils pourront postuler.

Emploi

-  Cabinets de consultants
-  Collectivités territoriales
-  Administrations d'Etat
-  Administrations déconcentrées
-  Associations
-  Métiers de la ville : Chef de projet ville / quartier/sécurité...
-  Chargé de mission évaluation / communication / concertation
-  Collaborateur parlementaire
-  Collaborateur d'élu local
-  Concours de la fonction publique, catégories A et B

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée des études : 4 semestres de 30 ECTS chacun pour le M1 + M2.

La première année (semestres 1 et 2) est intitulée « Action Publique et Stratégies. France-International » (M1 APSFI). Commune aux quatre parcours de Master Mention Science Politique proposés par l'UFR DSPS de l'université Sorbonne Paris Nord, elle présente des choix fléchés pour accéder au parcours « Politiques Publiques et Territoires » en M2. (CF. les indications données dans le programme ci-après)

En M1 : enseignements de droit public, science politique, sociologie, méthode, langues étrangères. Total annuel : 435 h d'enseignement auxquelles s'ajoute éventuellement un stage de 4 semaines, au moins. En effet, les étudiants ont le choix en première année entre un mémoire ou un stage avec rapport de stage ou encore un projet tuteuré.

En M2 : le semestre 3 rassemble les enseignements universitaires (318 heures), le semestre 4 est réservé au stage professionnel, d'une durée de 3 mois minimum, ou à une activité de recherche personnelle.



Programme



Master 1^{ère} année

Master 1 « Action publique et Stratégie. France-International » première année commune aux 4 parcours proposés en seconde année. Dans la liste ci-dessous, en cas de choix, des ***enseignements fléchés*** sont fortement recommandés pour préparer au parcours **Politiques Publiques et Territoires** en année 2 ;

SEMESTRE 1

UE 1 Savoirs fondamentaux 1 (14 ECTS)

4 enseignements :

- Deux enseignements obligatoires :
Institutions européennes et intégration européenne (4 ECTS)
Introduction à la géopolitique I (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit international public I (3 ECTS)
Droit des collectivités territoriales, cadre juridique de l'action publique locale (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Grands problèmes politiques et juridiques internationaux (3 ECTS)
Introduction à la gouvernance multi-niveaux (3 ECTS)

UE 2 Savoirs fondamentaux 2 (12 ECTS)

3 enseignements :

- Un enseignement au choix :
Relations internationales I (4 ECTS)
Sociologie des organisations (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit des organisations internationales (4 ECTS)
Partis et organisations politiques (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Analyse des politiques publiques (4 ECTS)
Économie internationale (4 ECTS)
Système des Nations unies/United Nations System (4 ECTS)

UE 3 Savoirs complémentaires 1 (2 ECTS)

2 enseignements :

- Deux enseignements obligatoires :
Anglais spécialisé (1 ECTS)
Espagnol (1 ECTS)

UE 4 Savoirs complémentaires 2 (2 ECTS)

2 enseignements :

- Deux enseignements obligatoires :
Méthodologie de recherche (1 ECTS)
Méthodologie professionnelle (1 ECTS)

SEMESTRE 2

UE 5 Savoirs fondamentaux 3 (8 ECTS)

3 enseignements :

- Un enseignement au choix :
Rapport nord-sud et mondialisation (4 ECTS)
Immigration et intégration (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit international public II (3 ECTS)
Droit international économique (3 ECTS)
Finances publiques locales (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit de l'OMC (1 ECTS)
Droit des ONG (1 ECTS)
Sociologie des associations (1 ECTS)

UE 6 Savoirs fondamentaux 4 (11 ECTS)

4 enseignements :

- Un enseignement au choix :
Politiques européennes (3 ECTS)
Systèmes politiques comparés (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Politiques de la ville (3 ECTS)
Relations internationales II (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Politiques sociales (3 ECTS)
Géopolitique des pays émergents (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Politiques de développement durable (2 ECTS)
Relations internationales de l'environnement (2 ECTS)

UE 7 Savoirs complémentaires 3 (3 ECTS)

2 enseignements obligatoires :

- Anglais spécialisé (2 ECTS)
Espagnol (1 ECTS)

UE 8 Savoirs complémentaires 4 (8 ECTS)

2 éléments :

- Mémoire (5 ECTS)
Rapport de stage, stage d'un mois minimum
OU projet tuteuré (3 ECTS)

UE libre non obligatoire (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant



Master 2^{ème} année

SEMESTRE 3

UE1 Secteurs de l'action publique (10 ECTS)

5 enseignements :

Les politiques européennes II, appui aux territoires (2 ECTS)

Politique de la ville II, égalité des territoires (2 ECTS)

Immigration et intégration II (2 ECTS)

Politique de lutte contre l'exclusion et les discriminations (2 ECTS)

Cadre métropolitain et Grand Paris (2 ECTS)

UE2 Méthodes de l'action publique (7 ECTS)

4 enseignements :

Démocratie technique (2 ECTS)

Conduite de projet (2 ECTS)

Audit et diagnostic territorial (1 ECTS)

Démarches d'évaluation (2 ECTS)

UE3 Cadres de l'action publique (7 ECTS)

4 enseignements :

Analyse socio-politique de la coopération intercommunale (1 ECTS)

Droits des marchés publics (2 ECTS)

Démocratie locale et dispositifs de consultation (2 ECTS)

Communication publique (2 ECTS)

UE4 Enseignements transversaux (6 ECTS)

Anglais (2 ECTS)

Méthodologie (2 ECTS)

Préparation au concours (2 ECTS)

SEMESTRE 4

UE5 Stage, professionnalisation ou Recherche (30 ECTS)

Option professionnelle (stage de 3 mois)

OU Option Recherche (mémoire de recherche) (30 ECTS)

UE libre non obligatoire (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant

CONDITIONS D'ADMISSION

En première année de Master Mention Droit

Être diplômé d'une licence de droit (bac +3) ; l'accès est possible pour d'autres types de diplôme bac+3, sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence.

Les dossiers de candidature au Master 1 Mention Droit doivent nécessairement indiquer le parcours du Master 2 souhaité. Ils seront examinés par la commission de sélection des Master Mention Droit de l'UFR DSPS de l'Université Sorbonne Paris Nord.

En deuxième année de Master

Pour l'année 2020-21, et quel que soit le parcours demandé :

L'admission en Master 2 Mention Droit s'effectue quel que soit donc le parcours demandé au vu du dossier de candidature et, le cas échéant, après entretien avec le candidat. Peuvent notamment postuler les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours deux premiers semestres d'un Master de Droit ou à dominante juridique, d'un Master A.E.S, d'un Master d'Économie d'une Université française, les étudiants titulaires d'un Diplôme d'études supérieures d'une école de commerce ou de tout autre titre, diplôme ou grade, français ou étranger, apprécié comme équivalent.

Procédure de candidature externe

Titre requis pour l'accès en Master 1 : Licence Droit ; l'accès est possible pour d'autres types de diplôme bac+3, sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence ; sélection sur dossier et le cas échéant entretien.

Titre requis pour l'accès en Master 2 : Master 1 Droit ; l'accès est possible pour d'autres types de diplôme bac+4, sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence ; sélection sur dossier et le cas échéant entretien.

informations
inscriptions

Bureau H 208 / 01 49 40 28 65 /
m1apsfi.dsp@univ-paris13.fr
ou m2ppt.dsp@univ-paris13.fr

www.dsp.univ-paris13.fr/candidatures
via la plateforme CIELL2

POUR PLUS D'INFORMATIONS

● Vie étudiante, frais d'inscription, ... :
www.sorbonne-paris-nord.fr

CONTACTS ET ACCÈS

Responsables de la formation : Muriel TAPIE-GRIME et Antoine PÉCOUD

Secrétariat pédagogique : Bureau H 210 / 01 49 40 33 05 / m1apsfi.dsp@univ-paris13.fr
ou m2ppt.dsp@univ-paris13.fr

Orientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant)
Campus de Villetaneuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7) : 01 49 40 40 11
Campus de Bobigny (Bât. de l'Illustration, RDC, salle 18) : 01 48 38 88 38
www.univ-paris13.fr/orientation

Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) : CeDIP

(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation)
www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne
Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villetaneuse
01 49 40 37 64 - acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A) / 01 49 40 37 04 - svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

UFR de Droit Sciences Politiques et Sociales

VENIR À L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD : CAMPUS DE VILLETANEUSE

99, av. Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

Voiture, à partir de Paris :

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille Puis Sortie N°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9561507 - Longitude : 2.3412625999999364

Transports en commun :

Depuis Paris : Train ligne H – Toutes les lignes départ Gare du Nord directions Persans Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoul-Maffliers, ou Pontoise – arrêt Epinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Epinay Villetaneuse : prendre soit le T11 direction le Bourget, arrête Villetaneuse-Université, soit le Bus 361 direction Gare de Pierrefitte – Stains RER, arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) : prendre le T8, terminus Villetaneuse Université.